Plum

De:	info@orleans-metropole.fr de la part de Orleans Metropole <info@orleans-metropole.fr>
Envoyé:	jeudi 7 octobre 2021 19:16
À:	BEDOIN Grégoire; Plum
Cc:	Info
Objet:	Nouvelle soumission registre PLUM

Submitted on jeu 07/10/2021 - 19:16

Submitted by: Anonyme

Submitted values are:

Vous êtes

Prénom : [redacted]

Nom : [redacted]

Email : [redacted]

Ville : Saran

Votre remarque

Sujet : Contribution urbanisme et aménagement

Message : En ma qualité de riveraine de la tangentielle nord je vous transmets ci-jointes les remarques et suggestions que je souhaite porter à votre connaissance pour le PLUM, après avoir rencontré le commissaire enquêteur sur ma commune. J'espère retenir votre attention sur quelques points et avoir ensuite votre retour.
Bonne réception.
Bien cordialement

Pièces jointes :

- 2021-10 PLUM.pdf28.63 Ko

Published : Non

Nourri des débats sur la transition écologique d'Orléans Métropole, le PLUM pourrait s'enrichir de nouvelles orientations plus vertueuses et respectueuses de l'environnement et des habitants.

Pour tout projet d'urbanisme, on s'appuie sur toutes les parties prenantes, avec non seulement les élus, les services publics -qui communiquent entre eux dans une culture de l'échange (en transversalité)- , mais aussi les citoyens, associations ou acteurs locaux.

Autour des espaces publics re-configurés pour des usages multiples (marché, loisirs, événementiel, etc), on imagine une mixité de la population et une mixité des constructions (logements, commerces, services, bureaux, services publics de proximité,…) où la voiture cède la place à la marche, le vélo (…) pour une mobilité apaisée et partagée.

L'aménageur devient prescripteur de qualité environnementale :

- les matériaux de construction, issus de l'environnement bio-sourcés optimisent les ressources locales (béton, énergies renouvelables). On installe à la périphérie de l'agglo des plateformes spécifiques de récupération, recyclage des matériaux du BTP pour faciliter la démarche des professionnels et des particuliers et on évite ainsi les dépôts sauvages….
- Les bâtiments basse-consommation et chauffés par des industries locales (gisements de chaleur) sont conçus et positionnés pour faire circuler les masses d'air (c'est indispensable lors des canicules) et réduire les îlots de chaleur urbain.
- Les espaces verts sont pensés en même temps que les constructions. On garde les arbres existants au maximum et on replante des espèces locales et résistantes au climat caniculaire, en associant les acteurs locaux (asso et habitants).
- D'un quartier à l'autre, on crée un corridor écologique (trame verte et bleue) pour faciliter la circulation des espèces animales et favoriser la biodiversité.
- L'espace public valorise la nature pour une mobilité apaisée et partagée et pour éviter les conflits d'usage, une sorte de « nouveau code de la rue ».
- D'ailleurs, il faudrait pouvoir réduire les déplacements des habitants entre leurs différents pôles d'intérêt (logement, travail, écoles, loisirs, sport et culture), mais aussi commerces de proximité. Ce qui dégagerait pour chacun des citoyens du temps, des moyens et de l'énergie pour participer, s'il le désire, à une dynamique de quartier et recréer du lien social.
- On préserve les zones agricoles et les ZAP en facilitant l'installation de maraichers (bio ou raisonné) pour alimenter le court court de consommation locale. On favorise l'implantation de maisons de producteurs réparties sur l'ensemble du territoire de la Métropole en lien avec la chambre de l'agriculture.
- Par ailleurs, Sur l'aménagement de l'agglo, on peut imaginer plusieurs pistes :

• oser la gratuité des transports en commun comme un nombre grandissant de villes en France permettrait de laisser la voiture au garage et de lutter contre le réchauffement climatique. Pour faciliter l'accès à ces TC, ne devrait-on pas ouvrir des parkings relais TRAM ou bus (gratuits eux aussi) en couronne et imaginer des parcs vélos (trottinettes) pour les entrées de villes.

• Réactiver l'étoile ferroviaire pour accéder aux villes extérieures (Chécy, Chateauneuf, etc.) ou même dans les villes de la Métropole avec l'accord de la SNCF.

• Réduire la vitesse au coeur de ville à 30 et supprimer la signalétique (feux tricolore, stop) ce qui engage les utilisateurs à plus de prudence. Certaines villes le mettent à l'essai !

• Si on fait le choix de bus électriques, pourquoi ne pas récupérer l'énergie produite par l'UTOM (par exemple) pour en recharger les batteries ?

Une question centrale pour la Métropole orléanaise pourrait s'inviter au débat : comment réduire l'impact des véhicules en transit qui polluent la ville et engorgent les ponts sur la Loire. Pourquoi ne pas réfléchir à une ceinture routière autour le l'agglo (au sud comme au nord) et créer une tangentielle sud pour offrir un contournement complet, comme dans la plupart des autres villes de même strate. D'ailleurs, de plus en plus souvent, la tangentielle nord (accidentogène) est totalement paralysée aux heures de pointe. Plus de 60 000 véhicules jour, y compris de nombreux poids lourds qui polluent et devraient être obligés d'emprunter la A 19 (si elle était moins chère) pour aller vers Montargis. Enfin, renouer avec le fret ferroviaire et réfléchir également à l'implantation d'une plateforme multimodale (rail / route) serait pertinent pour notre territoire.

[redacted]